

copie certifiée conforme par le gérant
Anne-Florence DECET 

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

SCI 18STANISLAS

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX

Le 20 juin

A MALZEVILLE (54220) 37 rue du pavillon

Les associés de la Société dénommée 18STANISLAS, Société civile immobilière au capital de 1000 €, dont le siège est à MALZEVILLE (54220), 30 rue du colonel Driant, identifiée au SIREN sous le numéro 838 150 597 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY.

se sont réunis sur convocation au siège de la société en assemblée générale extraordinaire.

Etaient présents :

Monsieur Roger Adolphe DECET, retraité, et Madame Isabelle Renée Lucile DONDELINGER, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à HETTANGE-GRANDE (57330) 5 rue Pasteur
Monsieur est né à FLORANGE (57190) le 28 janvier 1951,
Madame est née à HETTANGE-GRANDE (57330) le 25 avril 1951.

Madame Anne-Florence DECET, co-gérante de restaurant, demeurant à MALZEVILLE (54220) 37 rue du pavillon
Née à THIONVILLE (57100) le 21 mars 1981.

L'assemblée est présidée par Madame Anne-Florence DECET

Les associés se déclarent avoir été régulièrement convoqués et renoncent expressément au formalisme imposé par le décret du 03 juillet 1978

Le président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément aux dispositions des statuts.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Modification du siège social de la société

La discussion est ouverte, et le président a répondu aux demandes de renseignements des associées. Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix la résolution suivante à l'ordre du jour.

RESOLUTION NUMERO UNE

L'assemblée générale, après avoir entendu l'exposé de la situation faite par le président, décide de modifier le siège social de la société et de la faire domicilier à :
37 rue du pavillon
54220 MALZEVILLE

RESOLUTION NUMERO DEUX

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts et prévoir que le nouveau siège social sera à MALZEVILLE - 37 rue du pavillon.

Pouvoirs sont donnés Madame Anne-Florence DECET ou à tout clerc de la "SCP Carole PIROUX et Alexandre NEY, Notaires associés" à l'effet d'effectuer toute démarche nécessaire à cet effet au guichet unique, et notamment signer tout formulaire.

Les statuts seront modifiés en conséquence. Tous pouvoirs sont donnés à la gérante pour effectuer cette démarche.

Ces deux résolutions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par tous les associés.

  